



Montreuil, le 7 septembre 2020

Madame Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : préavis de grève pour la journée du 17 septembre 2020.

Madame la Ministre,

La crise sanitaire a démontré combien les services publics et la Fonction publique sont essentiels notamment pour garantir à toutes et tous l'accès aux droits sociaux et aux soins. Nous nous souviendrons et ne sommes pas près d'oublier les mots du président de la République lors de son discours du 13 avril dernier : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune, notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal ».

Alors que chaque jour qui passe confirme que la crise sanitaire est loin d'être terminée, les agents de la Fonction publique sont à leurs postes pour remplir leurs missions et répondre aux besoins de la population, comme elles et ils l'ont toujours été.

Leur sens du service public, leur engagement constant, doivent être reconnus par autre chose que des paroles élogieuses. Leurs sacrifices méritent autre chose que des primes parcellaires et inégalitaires.

Après le vol institutionnalisé de jours de congés et de RTT, après un Ségur de la Santé débouchant sur un résultat nettement insuffisant pour les personnels de la Santé, le gouvernement s'est tristement illustré lors du « rendez-vous salarial » de fin juillet par sa volonté forcenée de poursuivre sa politique d'austérité salariale en maintenant le gel du point d'indice.

Pour rendre à nouveau attractives nos missions et la Fonction publique, pour une amélioration nette du niveau de rémunération des personnels et pour reconnaître leurs qualifications, il est indispensable :

- de procéder à des mesures de revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, avec une traduction dès le Projet de loi de finances de 2021 ;
- de revaloriser les carrières et les grilles de rémunération de tout·e·s les agent·e·s de la Fonction publique ;
- de prendre des mesures inédites en matière d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, dont la reconnaissance des qualifications acquises dans les filières à prédominance féminine, notamment dans la santé et le socio-éducatif, avec un budget dédié à la revalorisation des carrières et des grilles indiciaires ;
- d'augmenter les retraites et pensions.

Comme l'a tragiquement démontré la situation sanitaire, notre pays a aussi besoin d'actes forts pour l'emploi public, pour notre système de santé, pour développer nos services publics.

Dans tous les secteurs, dans toutes les filières, dans toutes les catégories, seules des mobilisations d'ampleur, sur la durée, peuvent contraindre le gouvernement à abandonner ses plans régressifs et à ouvrir des négociations sur nos revendications et vers un modèle de société égalitaire répondant aux besoins sociaux pour :

- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations nécessaires d'emplois de fonctionnaires dans les collectivités, services, administrations et établissements des trois versants de la Fonction publique ;
- ✓ la titularisation des agents non-titulaires ;
- ✓ l'amélioration des conditions de travail et la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire ;
- ✓ l'abrogation du jour de carence et la reconnaissance du coronavirus en accident du travail/maladie professionnelle ;
- ✓ le maintien des CHSCT et des comités techniques ;
- ✓ l'arrêt de la répression antisyndicale et notamment l'abandon des sanctions contre notre camarade Anthony Smith, inspecteur du Travail sanctionné pour avoir rempli sa mission ;
- ✓ l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- ✓ l'abandon de la réforme des retraites, un droit au départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein et la prise en compte de la pénibilité et de la précarité au travail ;
- ✓ l'abandon du projet de loi « Décentralisation, différenciation et déconcentration » (3 D), nouveau vecteur de mise à mal de l'unité de la République.

C'est pourquoi, l'UFSE-CGT s'inscrit dans la journée nationale interprofessionnelle du 17 septembre prochain et dépose un préavis de grève sur l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat pour cette journée, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

En effet, notre organisation syndicale appelle les agentes et les agents à se mobiliser sous toutes les formes à l'occasion de cette journée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UFSE-CGT

Copie :

- **M. Le GOFF**, Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.